

GRANDES ORIENTATIONS POUR UN **PROJET PATRIOTE**

+ LE FREXIT EN 10 QUESTIONS

ÉDITION 2026-2027



INTRODUCTION

Reprendre en main notre avenir !

Ce livret, élaboré avec le concours du Pôle d'Expertise des Patriotes, présente les grandes orientations politiques de notre mouvement pour redresser la France.

Chacune des thématiques abordées repose sur un constat lucide et des propositions concrètes, applicables rapidement dès lors que la France aura retrouvé sa pleine et entière souveraineté. Le Frexit est ainsi la clé de voûte du projet des Patriotes, car c'est la condition incontournable du redressement de notre pays.

Aux Patriotes, nous ne souhaitons pas réformer la France à la marge mais bien reprendre le contrôle de notre destin, c'est-à-dire le contrôle de nos lois, de nos frontières, de notre monnaie, de notre politique nationale et internationale.

Face à un système qui s'effondre, la résignation n'est pas une option. Ce projet est celui de la clarté, du courage, et du bon sens. Il est aussi celui du peuple français qui entend redevenir maître chez lui.

DÉMOCRATIE, INSTITUTIONS, CORRUPTION

La France doit retrouver sa souveraineté nationale en quittant toutes les instances supranationales : UE, Euro, Schengen, CEDH, OTAN, OMS. Le peuple français pourra alors reprendre en main son destin.

Restaurer la souveraineté du peuple français. La démocratie se définit comme le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Elle suppose que le peuple soit souverain, c'est-à-dire qu'il puisse décider librement, directement ou par l'intermédiaire de ses représentants, de toutes ses politiques. Du fait des nombreux transferts de compétences qu'elle implique (commerce, monnaie, règles de marché, politique agricole, etc.), l'Union européenne prive les Français de leur souveraineté. En outre, les pressions que la Commission européenne exerce via l'application des critères d'équilibre des finances publiques, se traduisent par des recommandations contraignantes pouvant concerner tous les domaines, y compris ceux ne relevant pas des compétences directes de l'UE. Dans ce cadre, la démocratie ne peut plus s'exercer.

Affaiblir les lobbies. Bruxelles est la capitale mondiale du lobbying. L'influence permanente que les lobbyistes exercent sur les décisions européennes est la conséquence de l'impossibilité factuelle d'établir un contrôle démocratique à l'échelle européenne.

L'Europe est impossible à réformer. Ceux qui promettent une « autre Europe », « plus sociale » ou plus « respectueuse des Nations », mentent et n'ont jamais fait la démonstration que cela était possible. Et pour cause, les mécanismes institutionnels (un seul État sur 27 peut bloquer toute réforme) et l'idéologie européiste interdisent toute remise en cause réelle des Traités européens autrement que vers plus de fédéralisme. C'est l'effet « cliquet », il est impossible de reculer pour redonner aux

États des compétences transférées. Seule la sortie de l'UE, prévue par les Traités, le peut.

En finir avec les scandales de corruption du Parlement européen. Ces dernières années les scandales de corruption secouant le Parlement européen se sont multipliés. Parmi les plus retentissants, celui du Qatargate impliquant des députés de plusieurs nationalités en possession de valises d'argent liquide.

Lutter activement contre la corruption. Mise en place de l'inéligibilité à vie et interdiction de toute charge publique pour les élus et responsables publics condamnés définitivement pour corruption. Lutter contre les conflits d'intérêts.

Mettre fin au pouvoir exorbitant et à l'opacité de la Commission européenne. La Commission européenne se comporte de plus en plus comme un gouvernement autocratique qui décide de tout et se joue de la volonté des États (en particulier la France) auxquels elle est censée rendre compte. L'opacité et l'impunité qui y règnent sont si fortes que sa présidente actuelle, Ursula Von der Leyen, a pu garder secrets ses échanges SMS avec le PDG de Pfizer lors des négociations sur les contrats colossaux de fournitures des « vaccins » Covid.

Créer le référendum d'initiative citoyenne (RIC) sur tout sujet et l'inscrire dans la Constitution. Ne permettre la révision de la Constitution que par référendum et donc supprimer la procédure de révision par le « Congrès ».

ÉNERGIE

Quitter le marché européen de l'électricité. Les règles du marché européen de l'électricité ont été pensées pour nuire à la France afin que celle-ci ne profite pas de l'avantage compétitif que lui procure le nucléaire. C'est ce qui fait que le prix de l'électricité est indexé sur les prix du gaz et non sur le coût réel de production. Revenir à des règles nationales permettrait de faire baisser immédiatement le tarif des particuliers et des entreprises.

Rétablir un monopole public dans l'électricité. Les directives de libéralisation du secteur de l'électricité adoptées à partir des années 2000 ont obligé la France à briser son organisation monopolistique dans l'électricité. EDF, acteur central qui assurait ce qui était alors un service public, a été scindé en différentes entités, en vue de séparer les activités de production et de réseau. Le résultat de ces directives a été catastrophique : la concurrence artificiellement organisée n'a aucunement fait baisser les prix (au contraire !), l'endettement d'EDF s'est aggravé (du fait de l'obligation de vendre à perte son électricité à ses concurrents), entraînant à son tour une augmentation des tarifs et un surplus de dépenses pour l'Etat (contraint d'éponger les pertes et d'atténuer les envolées tarifaires).

Investir massivement dans le nucléaire et choisir notre mix énergétique. Soumise aux directives européennes sur les énergies renouvelables, le « Pacte Vert » et les objectifs de « neutralité climatique d'ici 2050 », la France s'est engagée à faire baisser la part du nucléaire dans son mix énergétique de production d'électricité à 50% dès 2030, au profit des énergies renouvelables (35%). Or le nucléaire est une énergie « propre » qui n'émet pas de CO2 et qui assure, à la condition d'un niveau constant d'investissements, une production

abondante et peu chère d'électricité. Rétablir le monopole public national d'EDF.

En finir avec les éoliennes sur terre et en mer. Coût faramineux, laideur esthétique, menace sur la biodiversité, filière industrielle dominée par l'Allemagne, énergie intermittente difficile à gérer, il n'y a aucune raison de poursuivre le développement des éoliennes en France. Il faut donc un moratoire total et définitif sur cette méthode de production d'électricité qui nous est là encore imposée par l'Union européenne. Il faut engager un plan de démantèlement des éoliennes installées et de recyclage des matériaux qui en sont issus.

Empêcher la privatisation de fait de nos barrages électriques. S'appuyant sur la réglementation européenne, la Commission européenne cherche depuis plusieurs années à obliger la France à ouvrir à la concurrence les concessions détenues par EDF sur les barrages hydroélectriques. Au-delà du manque à gagner pour EDF, cette réglementation fait peser un risque sur la sécurité des barrages et sur la rigueur de leur exploitation. C'est un cas typique où l'idéologie européenne sur la libre-concurrence percute l'intérêt général.

Préserver la voiture thermique au-delà de 2035. Actuellement, l'Europe a décidé d'interdire la vente des voitures thermiques neuves à l'horizon 2035. Cette mesure socialement injuste et faussement utile sur le plan environnemental (la production des voitures électriques ayant de son côté un lourd impact écologique lié à l'exploitation de métaux rares), se traduira, par ailleurs, par la taxation beaucoup plus lourde de l'électricité en vue de compenser la baisse des recettes sur la taxation des hydrocarbures.

Les orientations de ce projet sont liées au rétablissement de la souveraineté de la France, notamment par le Frexit.

INDUSTRIE, COMMERCE ET EMPLOI

Réindustrialiser l'économie française. Face à nos concurrents directs, la France doit recomposer son tissu industriel, car c'est lui qui génère le plus d'emplois induits dans les autres secteurs et qui crée la valeur ajoutée. Il ne s'agit pas de tout produire, mais il est vital de dynamiser ou de créer les filières industrielles qui s'avèrent essentielles en termes d'indépendance nationale, de maîtrise de l'avenir et de croissance. C'est là un enjeu conjoint de prospérité : par la création d'emplois durables et de qualité dans le respect d'un environnement protégé.

Reprendre la maîtrise de notre monnaie. La sortie de l'euro et l'instauration d'une nouvelle monnaie nationale est une condition absolue de notre bonne santé économique. L'euro indexé sur les performances de l'économie allemande est géré par la Banque Centrale européenne, un euro notoirement trop élevé pour nous, qui plombe notre compétitivité. Ce contrôle monétaire qui nous échappe a pour conséquence de faire de l'emploi la variable d'ajustement de notre économie, d'où un chômage structurel massif. Il n'y a pourtant aucune fatalité, car pendant des siècles nous avons su faire et aujourd'hui 95 % des pays de la planète le font tout autant. « Qui tient la monnaie tient l'État », c'est pourquoi la France doit impérativement retrouver une monnaie qui lui soit propre, condition nécessaire de sa souveraineté, et faire de cette monnaie la vraie variable d'ajustement de l'économie. Une réforme de la Banque de France est par ailleurs nécessaire afin de permettre à l'État investisseur de jouer pleinement son rôle d'impulsion à côté des entreprises commerciales.

Défendre nos intérêts commerciaux. Comme on l'a vu avec l'accord sur les droits

de douane entre l'administration Trump et la Commission européenne, l'UE s'est montrée incapable de défendre les intérêts économiques de la France, et même ceux de l'Allemagne. Le mythe de « L'Europe nous rend plus fort » face aux géants s'est effondré. À l'inverse, le Royaume-Uni post-Brexit a su négocier un accord infiniment plus favorable. Il est absolument certain qu'une France libérée du joug européen aurait pu obtenir un accord idéal avec les Etats-Unis, et ce d'autant plus que notre commerce est déficitaire. En supportant 15% de droits de douane sur ses futures exportations, la France paye en réalité les excédents commerciaux de l'Allemagne.

Développer une planification économique souveraine et cohérente, en instaurant un protectionnisme intelligent qui protège nos industries tout en favorisant l'innovation. Pour cela, il faut promouvoir des partenariats stratégiques avec des pays du monde entier, en veillant constamment à défendre nos intérêts nationaux, ce qui suppose de se libérer des accords de libre-échange signés par l'UE contre nos intérêts. Parallèlement, il convient de renouer avec une politique ambitieuse de grands projets, où l'État stratège assume ses missions. Ces initiatives visent à renforcer notre souveraineté économique, à favoriser l'émergence d'innovations de pointe, et à assurer la prospérité et la sécurité de notre pays à long terme.

Soutenir les créateurs en France : artisans, TPE/PME, par une politique sociale et fiscale très avantageuse, par des outils d'incitation au maintien et au retour en France, par une simplification drastique et réelle des procédures administratives.

Les orientations de ce projet sont liées au rétablissement de la souveraineté de la France, notamment par le Frexit.

AGRICULTURE

Mettre fin aux accords de libre-échange, qui ruinent nos agriculteurs en les exposant à une concurrence déloyale avec le reste du monde. Rappel : la Commission européenne possède la compétence exclusive sur le commerce.

Mettre un terme à la concurrence déloyale interne à l'Union européenne. La concurrence des autres pays de l'UE est la première concurrence déloyale à laquelle sont confrontés nos agriculteurs (ex : fruits et légumes espagnols ou italiens, porc et lait allemands, céréales et volaille d'Europe de l'Est, etc.). Selon les secteurs, et en fonction de nos intérêts, l'instauration de quotas ou de barrières tarifaires doit pouvoir être envisagée à l'encontre des pays européens comme de n'importe quel autre pays.

Mettre un terme au massacre des élevages. Actuellement, sur de faux prétextes sanitaires, la Commission européenne organise le massacre des cheptels en France. Cette politique d'abattage massif vise à l'évidence à réduire la production française et européenne de viande afin de dégager des marchés aux produits du Mercosur mais aussi faciliter l'insertion commerciale des viandes de synthèses, notamment promues par Bill Gates.

Rétablir les prix planchers pour assurer un revenu décent pour nos agriculteurs. Uniquement possible si on quitte l'UE, afin de pouvoir mettre des droits de douanes sur les productions extérieures dépourvues

de prix planchers, autrement cela aggraverait la concurrence déloyale déjà existante.

Supprimer la PAC, ses normes absurdes (tel que le taux de jachère obligatoire) et ses contraintes administratives. La PAC, qui désigne l'ensemble de la politique agricole européenne (pas simplement le système de subventions), doit être remplacée par une politique agricole française, indépendante. À RAPPELER : les 9 milliards d'euros que les agriculteurs français perçoivent en moyenne chaque année au titre de la PAC sont financés à 100% par la France, contributrice nette à l'Union européenne. Remplacer la PAC par la PAF (Politique Agricole Française) fondée sur les circuits courts, la qualité, au maximum le bio et la permaculture.

Bâtir une véritable souveraineté alimentaire. En retrouvant la maîtrise de notre commerce et de nos règles de marché, en mettant en place un patriotisme économique favorisant les produits français, en planifiant selon nos besoins et nos capacités nos différentes productions, la France est capable de rebâtir une agriculture puissante, exportatrice, à même d'assurer notre souveraineté alimentaire.

Bannir les insectes et les larves de notre alimentation. La Commission européenne a autorisé les industriels à utiliser des insectes dans l'alimentation, en vertu de plusieurs directives européennes adoptées en 2021 puis 2023.

Les orientations de ce projet sont liées au rétablissement de la souveraineté de la France, notamment par le Frexit.

MODÈLE SOCIAL ET SERVICES PUBLICS

Mettre un terme aux plans d'austérité. Via les fameux critères de Maastricht dont le respect donne à la Commission européenne un droit de regard contraignant sur nos finances publiques, cette dernière peut contrôler l'ensemble de nos politiques, y compris celles hors des compétences de l'Union européenne. C'est ce qui fait que régulièrement la France est sommée, sous peine de sanctions financières, de mettre en œuvre des plans d'austérité qui saccagent nos services publics ou augmentent nos impôts, ainsi que des réformes sociales non désirées par les Français (retraite, chômage, santé, etc.). Le dernier en date a été présenté par François Bayrou mi-juillet.

Baisser l'âge de départ à la retraite. Délivrée de la menace bruxelloise, la France pourra souverainement déterminer les conditions d'accession à la retraite et baisser l'âge de départ si les Français le désirent. Dernièrement, le peuple suisse, souverain et hors de l'UE, a refusé par référendum d'augmenter l'âge de départ à la retraite et s'est même octroyé un treizième mois de pension : une réforme impossible au sein de l'UE.

Rétablir les monopoles publics dans le rail et l'énergie. L'Union européenne, dont la vision ultra-libérale de l'économie est inscrite dans les Traités, ne reconnaît pas le principe des services publics à la française. C'est ce qui fait que la France a dû entreprendre des réformes de libéralisation dans différents secteurs, dont le rail et l'électricité, alors que nos entreprises publiques offraient à

notre pays un atout énorme en termes de compétitivité et d'efficacité (réseau ferré dense, électricité peu chère, etc.). Tous ces atouts ont été sévèrement abîmés par l'application des directives européennes.

Renationaliser les autoroutes. La privatisation des autoroutes fait partie de ces scandales qui ont privé les Français du bénéfice de leurs investissements de long terme. Cette spoliation des intérêts publics a été largement encouragée par Bruxelles, au titre des plans « d'économies » exigés par la Commission européenne et vendus aux Français comme un moyen de « dégager des marges budgétaires ».

Santé, travail : protéger les plus fragiles. Hors de l'UE, la France sera libre de rétablir et de préserver les grandes politiques de son « État-providence », qui ont toujours fait la spécificité du modèle français. Les réformes récentes, exigées par la Commission européenne, visant à raboter les indemnités chômage, à fermer des lits à l'hôpital ou à arrêter le remboursement des médicaments pourront être supprimées.

Les orientations de ce projet sont liées au rétablissement de la souveraineté de la France, notamment par le Frexit.

Faire de la lutte contre la pédocriminalité une grande cause nationale. Les peines applicables aux pédocriminels doivent être alourdies et la castration chimique devenir automatique en cas de récidive. Les moyens spécialisés de la police et de la justice consacrés à la pédocriminalité et aux réseaux de diffusion de contenus pédocriminels doivent être considérablement renforcés. Les dossiers d'agressions et de viols contre des enfants doivent être placés au sommet des priorités judiciaires.

Refonder entièrement l'Aide sociale à l'enfance autour de l'intérêt de l'enfant. Les scandales à répétition de l'ASE exigent une réforme d'ampleur de ce service public si sensible, qui passe notamment par le retrait de cette compétence aux départements. L'État doit donc reprendre toute sa responsabilité dans la politique de la protection de l'enfance. Il faut renforcer le contrôle des établissements et familles d'accueil, engager des inspections régulières et inopinées, et assurer un véritable suivi individuel de chaque enfant.

Contrôler systématiquement les antécédents des adultes travaillant auprès des enfants. Toute personne appelée à exercer professionnellement ou bénévolement au contact régulier de mineurs (enseignants, personnels périscolaires, animateurs, éducateurs, personnels de structures d'accueil ou de santé) doit faire l'objet d'un contrôle préalable et périodique de ses antécédents judiciaires.

Tout signalement ou témoignage d'abus doit entraîner une suspension préventive immédiate des individus concernés, jusqu'au terme des enquêtes judiciaires.

Ne plus abandonner les jeunes à leur majorité. La protection de l'enfance ne peut s'interrompre brutalement le jour des 18 ans. Chaque jeune sortant de l'ASE doit disposer d'un accompagnement vers l'autonomie comprenant une solution de logement, un suivi éducatif et sanitaire ainsi qu'un parcours de formation ou d'insertion professionnelle. Protéger un enfant signifie aussi lui donner les moyens de construire sa vie d'adulte.

Faire toute la lumière sur le volet français de l'affaire Epstein. La France doit établir avec transparence l'ensemble des faits susceptibles d'avoir été commis sur son territoire ou d'avoir impliqué des ressortissants français dans le réseau constitué autour de Jeffrey Epstein et de ses proches. Il faut également exiger le déclenchement d'une commission d'enquête parlementaire pour lever toutes les zones d'ombre de cette affaire, en particulier les lenteurs judiciaires.

Réduire la bureaucratie et rendre aux soignants la maîtrise de leur métier.

Le système de santé français est paralysé par une inflation administrative qui détourne les soignants de leur vocation. Aujourd'hui, près d'un tiers des effectifs hospitaliers ne sont pas des personnels médicaux. La multiplication des normes, des protocoles et des logiciels imposés démotive les praticiens et entrave leur efficacité. Il est impératif de simplifier la gestion hospitalière, de supprimer les obligations inutiles, et de rétablir un climat de confiance fondé sur la compétence et l'autonomie médicale. Il faut supprimer les ARS (Agences régionales de santé).

Investir massivement dans les soins de proximité pour désengorger l'hôpital.

Il est urgent de renforcer le maillage territorial en créant des centres de santé locaux dotés d'équipements modernes, capables de gérer les soins courants et les urgences non vitales. Cela permettra de désengorger les hôpitaux, de raccourcir les délais de prise en charge, et de garantir une médecine plus humaine, fondée sur la confiance et la réactivité.

Réorganiser l'hôpital autour de ses missions fondamentales.

L'hôpital doit se recentrer sur les pathologies lourdes et les actes complexes, tandis que les soins plus simples doivent être orientés vers la médecine de ville. Les effectifs hospitaliers doivent être redéployés en priorité vers les postes soignants, avec un ratio personnel/patients adapté aux besoins réels des services.

Protéger strictement le secret médical et la confidentialité des données de santé. Les informations médicales

doivent être stockées de manière décentralisée et sécurisée, par exemple sur la carte Vitale elle-même, et ne pouvoir être consultées qu'avec l'accord explicite du patient. Toute tentative de fichage numérique généralisé ou de traitement opaque de ces données doit être fermement proscrite.

Garantir l'indépendance éthique, scientifique et professionnelle des soignants.

Il faut supprimer le Conseil de l'Ordre, aujourd'hui discrédité. La recherche, la formation, la production de médicaments et les protocoles de soins doivent être recentrés sur l'intérêt général et sur la transparence, loin des conflits d'intérêts et des logiques de dépendance aux laboratoires privés. L'État doit aider à mettre en œuvre des essais cliniques testant la réaffectation des anciennes molécules.

Assurer une liberté vaccinale pour tous les citoyens et les soignants.

Aucune pression, discrimination ou menace ne doit peser sur ceux qui refusent un traitement médical, y compris un vaccin. Aucun soignant ne doit perdre son emploi pour avoir exercé ce droit élémentaire.

Cesser de diaboliser par principe les thérapies dites non conventionnelles et ceux qui les pratiquent.

Sortir de l'OMS et dénoncer le Traité mondial sur les pandémies.

Redonner au peuple français la main sur la politique de Santé de la Nation.

HANDICAP

Revaloriser les métiers de l'accompagnement pour renforcer l'accès aux droits. L'accès aux droits et aux services est aujourd'hui un parcours du combattant pour de nombreuses personnes handicapées, faute de moyens humains suffisants. Les établissements médico-sociaux sont saturés, les files d'attente s'allongent, et les écoles publiques manquent cruellement d'AESH. Ces métiers essentiels ne suscitent plus de vocations en raison de conditions salariales et de reconnaissance dégradées. Ils doivent être mieux rémunérés, formés et soutenus, car sans accompagnement humain, aucun droit n'est effectif.

Garantir un égal accès à la santé et aux soins spécialisés. Les personnes en situation de handicap, notamment celles atteintes de troubles cognitifs, sont les premières victimes des déserts médicaux. Il est urgent de renforcer l'offre de soins en santé mentale, avec un dépistage précoce, une prise en charge continue, et un accompagnement adapté à chaque âge, notamment face à la progression inquiétante des troubles du spectre autistique.

Développer un accueil adapté pour la petite enfance. Trop de parents sont contraints d'interrompre leur vie professionnelle pour s'occuper de leurs enfants en situation de handicap. Il faut créer davantage de places en crèches spécifiquement aménagées pour accueillir les tout-petits atteints de handicaps physiques, sensoriels ou cognitifs, avec du personnel formé et des équipements adaptés.

Déployer des solutions adaptées pour les personnes handicapées vieillissantes. La France manque cruellement de structures capables d'accueillir les personnes handicapées mentales vieillissantes. Beaucoup sont aujourd'hui envoyées en Belgique, faute de places. Il faut créer des unités spécifiques au sein des maisons de retraite, accessibles dès 55 ans, pour assurer un accompagnement digne, médicalisé et adapté à leurs besoins spécifiques.

Soutenir les familles et les proches aidants, maillon essentiel du quotidien. Les familles et proches aidants sont souvent démunis face à la complexité des démarches administratives. Il faut simplifier la reconnaissance du handicap, centraliser les démarches via un interlocuteur unique, et offrir un accès renforcé aux lieux de répit, aux aides à domicile et aux dispositifs de soutien psychologique et logistique.

Renforcer le contrôle du placement des enfants handicapés. La Protection de l'enfance place parfois en institutions ou en familles d'accueil des enfants handicapés issus de milieux familiaux fragiles. Ces décisions doivent faire l'objet d'un suivi rigoureux, fondé sur l'intérêt supérieur de l'enfant, avec une évaluation continue de l'impact social, éducatif et affectif du placement.

Refuser toute politique d'incitation à l'euthanasie, assumée ou déguisée, des personnes en situation de handicap. Promouvoir le soin et la vie.

ÉCOLOGIE ET PROTECTION ANIMALE

Promouvoir les circuits courts et le protectionnisme pour une écologie concrète. Préserver l'environnement passe d'abord par le raccourcissement des circuits économiques, à rebours du modèle libre-échangiste mondialisé. Les circuits courts, l'approvisionnement local et le soutien aux producteurs nationaux sont des leviers puissants de réduction de notre impact environnemental à l'échelle globale. Le protectionnisme est donc tout à la fois une mesure écologique, économique et sociale.

Investir dans le nucléaire et l'hydroélectricité, sources d'énergie propres et stables. La France dispose déjà d'un des mix énergétiques les moins carbonés d'Europe grâce à son parc nucléaire et hydraulique. Il faut non seulement préserver cet avantage stratégique, mais aussi le renforcer par un plan d'investissement massif dans le nucléaire de nouvelle génération et les infrastructures hydroélectriques.

Développer la permaculture et l'agriculture biologique à l'échelle locale. L'agriculture durable ne doit pas être un luxe réservé à quelques-uns. Elle doit redevenir la norme. La France doit accompagner la transition des exploitations agricoles vers la permaculture, les pratiques respectueuses des sols, et la production biologique.

Lancer un grand plan national de protection de la faune et de la flore. La biodiversité française est en danger : artificialisation des sols, destruction

des haies, pollutions chimiques, urbanisation massive. Il est temps de sanctuariser les espaces naturels, de replanter les haies bocagères, de renforcer les réserves écologiques et d'interdire les pratiques destructrices. Ce plan doit être piloté au plus près des territoires, en lien avec les citoyens, les naturalistes et les agriculteurs.

Protéger les animaux : fin de l'abattage rituel et des massacres inutiles. La protection animale ne peut être à géométrie variable. Il faut interdire l'abattage rituel sans étourdissement, qui inflige une souffrance intolérable aux animaux. Par ailleurs, nous dénonçons les abattages massifs d'animaux sains sur de fausses considérations sanitaires, comme c'est le cas actuellement avec l'épidémie de dermatose nodulaire des bovins, où une bête contaminée (alors que la maladie est sans danger pour l'homme) entraîne l'exécution de toutes les bêtes d'un même élevage. Ces pratiques doivent cesser au nom du bon sens économique mais également et surtout du respect du vivant.

Développer le soutien aux structures d'accueil des animaux et refuser les expérimentations « médicales » sur les animaux quand il y a des solutions de remplacement.

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Reprendre le contrôle des infrastructures critiques.

Les données de l'État – santé, armées, justice, éducation, renseignement – sont massivement confiées aux géants américains (Microsoft, Amazon, Google). Le Cloud Act autorise les États-Unis à accéder à ces données sans en avertir la France. Cette dépendance est une atteinte directe à notre souveraineté nationale.

Rompre avec la politique de soumission numérique.

Sous ses deux mandats, Macron a renforcé l'emprise étrangère dans le numérique : Office 365 dans les administrations, Palantir dans le renseignement, AWS pour l'hébergement de services critiques, Google dans les écoles, etc. Le concept de "cloud de confiance" est une illusion : il masque l'usage de technologies américaines déguisées en françaises.

Créer une doctrine numérique patriote.

La souveraineté numérique doit devenir une priorité nationale. Il ne s'agit pas d'encourager quelques start-ups, mais de reconstruire une filière complète, du logiciel au matériel. Le code source des outils publics doit être libre et auditable. Les technologies utilisées dans la décision publique doivent être compréhensibles et vérifiables.

Former une génération de "citoyens-codeurs".

L'indépendance numérique passe aussi par l'éducation. La France doit investir massivement dans la formation d'ingénieurs, développeurs, administrateurs systèmes, etc. Une politique numérique ambitieuse commence dès le lycée.

Nationaliser les données sensibles.

Toutes les données stratégiques doivent être hébergées sur des serveurs publics ou contrôlés par l'ANSSI. La loi française doit s'appliquer systématiquement, sans passerelle étrangère. Une sortie programmée des GAFAM en 3 ans est nécessaire.

Adopter une grande loi pour la souveraineté numérique.

Il faut inscrire dans le droit le devoir de l'Etat de décider, stocker et protéger ses propres données. Une institution dédiée – un Commissariat à la souveraineté numérique – doit piloter cette politique et veiller à son exécution.

Faire de la France une grande puissance de l'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle constitue une révolution technologique majeure, qui est d'ores et déjà un facteur déterminant de puissance économique, industrielle et militaire. La France dispose d'excellents chercheurs, ingénieurs et entrepreneurs, mais elle doit leur donner les moyens de développer leurs technologies sur notre territoire plutôt que de les voir partir aux États-Unis ou dépendre des géants étrangers. L'État doit donc soutenir massivement la recherche, les entreprises françaises de l'IA, la formation et l'installation en France des infrastructures et capacités de calcul indispensables au développement des modèles les plus performants.

Une réflexion stratégique devra être menée pour concilier le développement de l'IA avec l'emploi en France.

L'École devra demeurer un sanctuaire sans IA afin de protéger les capacités cognitives des enfants et leur aptitude à apprendre.

ÉCOLE

Restaurer la transmission des savoirs fondamentaux.

Près de 40 % des élèves entrant au collège ne maîtrisent pas correctement la lecture et l'écriture. Il est urgent de recentrer l'école primaire sur sa mission première : enseigner la langue française, le calcul, l'histoire, la géographie et les sciences de base. La moitié du temps scolaire en primaire doit être consacrée à la maîtrise du français. Sans cela, il ne peut y avoir ni égalité des chances, ni émancipation réelle.

Revaloriser la voie professionnelle et en finir avec le collège unique.

L'école doit permettre à chacun de trouver sa voie selon ses compétences et ses aspirations. Il faut rompre avec le dogme du collège unique, qui nivelle par le bas, pour proposer dès 14 ans des parcours différenciés, y compris vers l'apprentissage. La voie professionnelle doit être revalorisée, qualifiante et connectée aux besoins économiques réels du pays.

Refonder l'autorité des professeurs et redonner du sens à la vocation enseignante.

Les enseignants ne sont plus soutenus, ni respectés. Leur formation doit être recentrée sur la maîtrise des savoirs disciplinaires, leur autorité pleinement reconnue et leur carrière revalorisée, notamment sur le plan salarial. L'Éducation nationale doit retrouver une hiérarchie claire, des directives appliquées partout, et un pilotage national assumé.

Réaffirmer l'école comme creuset de la Nation.

L'école ne doit ni flatter les particularismes, ni importer des idéologies militantes. Elle doit transmettre une culture commune, enseigner l'histoire de France, sa langue, ses principes. Une éducation civique exigeante doit être mise en place à tous les niveaux du secondaire. La laïcité, l'universalisme, l'assimilation doivent redevenir les piliers de l'école républicaine.

Revenir sur les restrictions instaurées par Emmanuel Macron contre la possibilité de « faire l'école à la maison ».

Libérer l'École de l'emprise des normes européennes et des logiques marchandes.

L'école ne doit pas se transformer en fabrique d'individus adaptables au marché. La priorité doit aller à la formation de citoyens libres, instruits, conscients de leur héritage. La souveraineté éducative de la France doit être réaffirmée, contre les injonctions technocratiques venues de Bruxelles ou des multinationales du numérique.

COÛT DE L'EUROPE

Économiser 20 milliards d'euros par an par le Frexit. La France est un contributeur net à l'Union européenne. Cela signifie que, chaque année, elle donne plus qu'elle ne reçoit de l'Union européenne (aides de la PAC comprises). En 2023, la contribution française (qui comprend une contribution directe calculée sur le revenu national brut -RNB- ainsi que des prélèvements sur ressources) s'est élevée à 27,2 milliards d'euros ; en retour, la France a touché environ 12 milliards d'euros de subventions, soit un différentiel de 15 milliards d'euros. Avec le départ du Royaume-Uni, l'élargissement qui se poursuit à l'Est et les prétentions politiques de plus en plus folles de l'UE (projet de budget européen en hausse de 40% sur le prochain cadre pluriannuel 2028-2034), cette différence est appelée à se creuser encore plus dans les prochaines années pour atteindre environ 20 milliards d'euros de différentiel net. Sortir de l'UE, c'est donc réaliser immédiatement des économies budgétaires considérables.

Couper les financements de la guerre en Ukraine, qui disparaissent dans la corruption. Alors que l'Ukraine souffre d'une corruption endémique parmi les plus importantes du monde, l'UE

y déverse sans compter des milliards d'euros. Le dernier plan européen en date, d'un montant colossal de 50 milliards d'euros sera assumé à hauteur de 10 milliards d'euros par la France. Un nouveau projet à 100 milliards d'euros sur le prochain cadre pluriannuel est en préparation. C'est autant d'argent qui n'ira pas à nos agriculteurs ou à nos hôpitaux et qui, de surcroît, n'aidera même pas les Ukrainiens, puisqu'une part substantielle de ces fonds terminera dans la corruption.

Cesser de payer les salaires mirobolants des commissaires et fonctionnaires européens. Le salaire des eurocrates est au-delà de l'indécence : à Bruxelles, un simple directeur de service peut ainsi gagner bien plus que le Président de la République française lui-même (21 000 euros nets vs 15 200 euros bruts). Le traitement moyen d'un fonctionnaire européen est d'environ 7000 euros par mois, soit presque 3 fois plus que le traitement moyen d'un fonctionnaire français (2 690 euros). Par ailleurs, l'inflation est un problème que les eurocrates ne connaissent pas. Le traitement d'Ursula Von der Leyen est passé en une année de 29 205 euros nets par mois à 33 000 euros nets, soit 3800 euros d'augmentation !

REDRESSER LES FINANCES PUBLIQUES

La dette publique de la France dépasse désormais 3.305 Md€, soit plus de 113% du PIB.

Détenue à plus de la moitié par des étrangers, elle rend la France vulnérable face à une pression de ces créanciers pour imposer des réformes (exemple : retraites) ou face à une perte de confiance des investisseurs. La hausse des taux d'intérêt et l'inflation contribuent à son augmentation. C'est ainsi que la charge des intérêts de la dette (de l'ordre de 55 Md€ pour 2025) est devenue le deuxième poste budgétaire de l'Etat, derrière celui de l'Education Nationale.

Malgré un niveau d'imposition record, le déficit public annuel (170 Md€ en 2024) accroît à nouveau la dette de la France.

Entre un taux de prélèvements obligatoires à 48% du PIB (moyenne OCDE = 34%) et un taux de recettes à 52% du PIB, c'est la moitié de la production du pays qui est prélevée par l'Etat. Bien que la France soit « championne » des impôts et taxes, où va l'argent ? Avec des finances publiques hors de contrôle (1.670 Md€ de dépenses pour seulement 1.500 Md€ de recettes en 2024), le déficit s'établit de façon chronique à plus de 150 Md€ par an. A ce rythme, ce sera 1.000 Md€ de dette supplémentaire en 6 ans. De plus, cette dette supplémentaire ne sert pas à investir, mais à payer les dépenses courantes... En conséquence, la France doit emprunter davantage chaque année, non seulement pour financer le nouveau déficit annuel, mais aussi rembourser les emprunts contractés autrefois et arrivant à échéance. En 2025, c'est au total 300 Md€ que la France va devoir emprunter sur les marchés.

Le tiercé gagnant pour redresser les finances publiques : une gestion rigoureuse des dépenses de l'Etat accompagnée de la sortie de l'UE et de l'abandon de l'Euro.

Redresser les finances publiques tout en maintenant les investissements nécessaires pour préparer l'avenir. Pour réaliser ce redressement sans augmenter le niveau d'imposition déjà record subi par les Français, la solution devra d'abord venir d'une réduction du train de vie de l'Etat, ciblant les ministères « non régaliens » et les régimes spéciaux des élus de la République, d'une suppression des dépenses inutiles dans l'administration ou des aides mal employées ou mal ciblées, d'une suppression de structures inutiles (ex Arcom...). En complément, il faudra stimuler l'investissement dans les infrastructures et dans la production.

La sortie de l’Euro : un impératif de la souveraineté économique et du redressement industriel de la France. Avec la sortie de l’Euro et le retour au Franc (sur la base d’1 nouveau franc = 1€), la France cessera d’être pénalisée par une monnaie trop chère, et retrouvera sa compétitivité sur les marchés d’exportation. En décidant de sa politique monétaire, La France pourra mener des politiques budgétaires et de contrôle des changes plus adaptées à sa situation, afin de conduire son redressement économique, agricole et industriel. En vertu de la Lex Monetae, la France pourra convertir en Francs la dette contractée en Euros, et honorer le service de la dette dans sa nouvelle monnaie. En abrogeant la loi de 1973, gravée en 1992 dans le marbre du Traité de Maastricht, la France pourra emprunter à taux modéré directement auprès de la Banque de France, investir dans les infrastructures nationales d’avenir, et favoriser l’investissement industriel par la mise en place d’une Caisse Nationale pour l’Equipeement et la Réindustrialisation (système public de Crédit Productif).

Économies possibles :	Dépenses annuelles, Potentiel d'économies	Économies annuelles visées
Contribution Française nette à l'UE	15 Md€ / an	15 Md€ / an
Suppression des doublons dans la fonction publique territoriale	60 Md€ / an	30 Md€ / an
Baisse du coût lié à l'immigration	3540 Md€ / an	10 Md€ / an
Soutien aux énergies électriques alt. et bouclier énergétique	5 Md€ / an	5 Md€ / an
Économies réalisées :	TOTAL :	60 Md€ / an

2- Près de 75 Md€ de recettes annuelles supplémentaires. Les règles du marché unique européen favorisent une concurrence déloyale, notamment en matière fiscale et sociale. La Politique Agricole Commune ne protège pas les agriculteurs français et représente un coût important pour le budget national. En sortant de l’UE, la France récupère ses droits de douane et peut mettre en œuvre un protectionnisme ciblé. En quittant le marché européen de l’électricité, la France pourra réduire le prix de l’électricité par trois, ce qui renforcera la profitabilité des entreprises. La croissance ainsi stimulée créera les conditions de la baisse du chômage. Et lutter contre la fraude fiscale et sociale créera les conditions d’une économie dynamique mais juste.

Recettes possibles :	Potentiel Annuel	Recettes Annuelles visées
Sortie UE - Récupération Droits de Douane UE actuels ¹	13% * 168 Md€ * 16,5%	3,5 Md€ / an
Sortie UE - Droits de Douane 10% suppl. (Chine, Mercosur, etc.) ²	Chine : 70Md€ * 10%	7 Md€ / an
Croissance Economique (PIB) entrainant une augmentation des recettes fiscales et une réduction des dépenses sociales ³	10 Md€ / par point de croissance	30 Md€ / an (3% croissance)
Baisse du Chômage grâce à la réindustrialisation ⁴	5-10 Md€ / an	5 Md€ / an
Augmentation recettes fiscales IS liées à l'amélioration de la profitabilité des entreprises (par baisse des coûts énergétiques) ⁵	1% * 60Md€	4,3 Md€ / an
Baisse Fraude Fiscale ⁶	60 à 80 Md€ / an * 40%	20 Md€ / an
Baisse Fraude sociale ⁷	13 Md€ / an * 40%	5 Md€ / an
Recettes Supplémentaires :	TOTAL :	74,8 Md€ / an

Les grands principes fiscaux d’un projet patriote sont : le rétablissement de la justice fiscale pour soulager les classes moyennes, l’allègement des taxes et impôts pour les indépendants et les petites entreprises, la lutte contre l’optimisation fiscale des grands groupes, une moindre taxation des petits héritages, un système fiscal favorable à la production nationale et qui taxe la concurrence internationale déloyale d’où qu’elle vienne. Un coup de pouce doit être apporté à ceux qui créent de l’activité et de la richesse en France et qui font le choix d’y rester.

Les orientations de ce projet sont liées au rétablissement de la souveraineté de la France, notamment par le Frexit.

Les orientations de ce projet sont liées au rétablissement de la souveraineté de la France, notamment par le Frexit.

GUERRE ET PAIX

Cesser d'entretenir la guerre en Ukraine. La guerre en Ukraine a fait voler en éclats l'un des derniers mensonges européens encore tenaces : « l'Europe c'est la paix ». L'Union européenne s'est en effet engagée dans ce conflit en alimentant directement la guerre, aussi bien par le versement de dizaines de milliards d'euros au régime ukrainien, pourtant empoisonné par la corruption, que par la supervision de livraisons d'armes issues des stocks des pays membres, mais également par le financement direct d'armes neuves à destination de Kiev. Autre levier : les sanctions contre la Russie, qui se sont retournées contre nous, notamment en alimentant l'inflation des prix de l'énergie. L'UE cherche à attiser ce conflit dans l'espoir de faire naître un sentiment d'appartenance européen, et avancer dans son agenda fédéraliste.

Lancer une véritable initiative en faveur de la Paix dans le monde. En Ukraine comme au Moyen-Orient, la France doit retrouver son rôle historique en faveur de la Paix, par le dialogue et la diplomatie.

Quitter l'OTAN. Quitter l'OTAN est l'une des conditions de notre indépendance sur la scène internationale. Depuis la réintégration du commandement intégré sous Nicolas Sarkozy, la voix de la France est considérablement affaiblie, car de plus en plus assimilée à celle des États-Unis. En outre, la France n'a pas besoin de l'OTAN pour assurer sa sécurité et la défense de ses intérêts.

Appartenir à l'OTAN nous expose au contraire au risque de participation à des conflits qui ne sont pas les nôtres.

Rejeter la création d'une armée européenne. La guerre en Ukraine sert de prétexte aux européens pour faire avancer leurs projets de création d'une armée européenne. L'existence d'une telle armée représenterait une menace directe pour les peuples européens eux-mêmes. Elle serait en effet une armée de maintien de l'ordre mondialiste et un suppléant de choix au service des guerres de l'OTAN, et donc des États-Unis. D'importantes manœuvres visent actuellement à donner de nouvelles compétences à l'UE en matière de défense : création d'un fonds européen de 100 milliards d'euros pour financer des achats d'armements groupés, supervision d'une industrie européenne de l'armement (en dépossédant progressivement la France de son industrie nationale propre), etc. Progressivement, l'UE cherche à créer des dépendances pour accroître son pouvoir sur les États.

Conserver notre dissuasion nucléaire. L'Union européenne lorgne sur l'arsenal nucléaire français, au même titre que l'Allemagne et les pays d'Europe de l'Est. Les déclarations du président Macron se disant prêt à partager notre dissuasion avec l'Europe constituent une trahison sans précédent de nos intérêts nationaux. Sortir de l'UE est le plus sûr moyen que cette catastrophe ne survienne jamais.

Les orientations de ce projet sont liées au rétablissement de la souveraineté de la France, notamment par le Frexit.

IMMIGRATION

L'objectif est de mettre un terme à la politique d'immigration massive en revenant à des flux extrêmement limités et en reconduisant aux frontières ceux qui n'ont rien à faire en France. Les étrangers qui veulent vivre en France devront choisir une parfaite assimilation à notre pays ou partir. L'immigration massive est un projet mondialiste qui vise à faire pression à la baisse sur les salaires et à détruire la cohésion des Nations. Il repose sur des guerres illégales qui causent des chocs migratoires (Libye, Moyen-Orient...) auxquelles il faut mettre un terme, et sur le transfert de notre politique migratoire et de nos frontières à l'UE. Il faut y mettre un terme aussi. La France a un modèle social, une identité nationale et une culture à défendre. Les mafias qui vivent de l'immigration massive doivent être pourchassées.

Retrouver des frontières nationales en quittant l'espace Schengen et l'UE. Pour retrouver la maîtrise de nos frontières nationales, il est impératif de quitter l'Union européenne et l'espace Schengen qui instaurent la libre circulation totale des biens et des personnes et interdisent les contrôles permanents aux frontières. Pour rappel : le RN a officiellement renoncé à dénoncer les accords de Schengen, après avoir renoncé à la sortie de l'UE.

Dissoudre Frontex. L'agence européenne chargée du contrôle des frontières extérieures de l'UE, organise l'immigration clandestine bien plus qu'elle ne l'empêche. Pour rappel : là encore, le RN souhaite renforcer cette agence, validant au passage la logique fédérale de l'Union européenne.

Échapper au Pacte migratoire imposé par l'UE, qui nous oblige à répartir les migrants entre les pays sous peine de 20 000 euros d'amende par migrant refusé.

Quitter la CEDH (Cour européenne des droits de l'homme). Pour retrouver notre pleine souveraineté en matière d'immigration et pouvoir décider de nos règles d'accueil et d'expulsion des étrangers en France, il est impératif de dénoncer la Convention européenne des droits de l'homme dont l'application par la CEDH empêche aujourd'hui la France, par exemple, de remettre en cause le regroupement familial.

Renvoyer les clandestins chez eux et appliquer les OQTF (Obligation de Quitter le Territoire). Du fait d'une directive européenne (la directive « retour »), la France n'a pas le droit de renvoyer immédiatement un clandestin dans son pays d'origine. Celui-ci dispose en effet d'un délai de 7 à 30 jours pour quitter de lui-même le territoire. Ce n'est qu'au terme de ce délai, s'il est de nouveau appréhendé, qu'une procédure d'expulsion peut être engagée.

Mettre fin à l'immigration de travail et à la directive européenne des travailleurs détachés. Là où règne la liberté sans frein s'installe la concurrence de tous contre tous et l'injustice pour nos compatriotes, que subissent tout particulièrement les actifs les moins qualifiés. L'immigration de masse perpétue l'idée que les Français répugnent à s'engager dans certains métiers difficiles. Elle tire les salaires vers le bas et l'immigration clandestine sert de vivier à des patrons peu scrupuleux qui trouvent toujours de la main-d'œuvre pour en remplacer une autre. Dans ce contexte, aucune politique de l'emploi n'est possible, car aucun dispositif de plan de carrière ne peut être engagé. Les travailleurs détachés représentent quant à eux 300 millions de journées travaillées, soit sur 10 ans, 1 million d'emplois perdus, ce qui affecte les salariés, les entreprises et l'État via les cotisations sociales afférentes non payées

Les orientations de ce projet sont liées au rétablissement de la souveraineté de la France, notamment par le Frexit.

SÉCURITÉ, JUSTICE

Recréer une police de proximité visible et permanente. La suppression des unités de terrain a cassé le lien entre population et forces de l'ordre. Il faut des unités implantées physiquement dans les quartiers sensibles, présentes au quotidien, logées dans des commissariats de proximité. Des forces spécialisées (RAID, CRS) doivent pouvoir intervenir en appui dans les zones les plus critiques partout sur le territoire.

Recentrer le travail des policiers sur leurs vraies missions. Les forces de l'ordre sont trop souvent accaparées par des tâches annexes. Il faut les recentrer sur la prévention, le maintien de l'ordre et la lutte contre la délinquance. Leur rôle : incarner l'autorité de l'Etat dans l'espace public.

Réformer enfin la justice des mineurs. Chez les mineurs, juger et sanctionner doivent être concomitants pour que la sanction soit comprise et efficace sur le plan éducatif. Il faut également en finir avec l'excuse automatique de minorité. La responsabilité doit primer et l'excuse de minorité ne doit s'appliquer qu'à la condition que le juge la motive spécialement. Les actes graves doivent être jugés comme tels : qui tue comme un adulte doit être jugé comme un adulte.

Réformer la procédure pénale et les réductions automatiques de peine. Les réductions automatiques de peine ont contribué à effondrer la crédibilité de la sanction pénale et, pour les victimes, la confiance en la Justice. Il convient donc de réinstaurer les peines planchers et de généraliser les sanctions dès la première infraction. La justice ne doit plus hésiter à punir tôt, pour éviter que la violence

ne s'installe. La sanction est un aussi un acte éducatif quand elle est juste, rapide et ferme.

Responsabiliser les familles et renforcer la coordination entre tous les services de l'Etat. Face à la montée d'une délinquance précoce et répétée, la responsabilité familiale doit être pleinement engagée. Il est donc nécessaire de mettre les parents de mineurs récidivistes face à leurs responsabilités, en conditionnant les prestations sociales. La suspension des aides et la révision du droit au logement social voire, dans les cas les plus graves, l'expulsion de l'ensemble de la famille du territoire doivent pouvoir être envisagés comme des leviers de dissuasion. En parallèle, l'efficacité de la réponse pénale exige une coordination réelle entre les services de police, de justice, d'éducation et les collectivités locales. Seule une approche cohérente, rapide et systématique permettra de casser les dynamiques de violence et de restaurer l'autorité de l'Etat.

Construire les dizaines de milliers de places de prison qui manquent et expulser les prisonniers étrangers (ils représentent 25% du total des prisonniers).

Réaffirmer l'unité de la Nation et le lien indéfectible avec la métropole. Les territoires ultramarins sont pleinement français. Ils participent à la grandeur de la France, à sa dimension mondiale et à sa sublime diversité. Il faut cesser de les regarder comme des territoires secondaires ou périphériques, ainsi que l'Union européenne les considère. Les Patriotes combattent politiquement toutes les formes de séparatisme et rejettent fermement la logique de déconstruction de la Nation et de démembrement de la France. À ce titre, nous refusons catégoriquement la création d'un État de Nouvelle-Calédonie, avec sa nationalité propre et une reconnaissance internationale, qui ouvrirait une dangereuse boîte de Pandore pour l'ensemble de la République, pas seulement l'Outre-mer.

Mener une véritable politique de lutte contre la vie chère. Le coût de la vie dans les Outre-mer est en moyenne 30 à 40 % plus élevé qu'en métropole, en raison de la dépendance aux importations, d'une faible concurrence locale et de la concentration des circuits de distribution entre quelques mains, mais également en raison d'une fiscalité mal pensée. Il faut agir sur tous les leviers : création de circuits courts, développement de la production locale, soutien au fret maritime, encadrement plus strict des prix des produits de première nécessité, et lutte contre les monopoles. La fiscalité spécifique doit être revue pour alléger les charges des ménages et des entreprises locales.

Investir dans les infrastructures et les services publics. L'accès à l'eau potable,

OUTRE-MER

à la santé, à l'éducation ou aux transports reste inégal selon les territoires. Un plan d'investissement national est nécessaire pour moderniser les réseaux (eau, électricité, numérique), renforcer l'offre de soins, soutenir l'école républicaine et améliorer la continuité territoriale. Chaque Français doit pouvoir bénéficier des mêmes services, où qu'il vive sur le territoire national.

Valoriser l'ancrage ultramarin dans la stratégie nationale. Les Outre-mer doivent être pleinement intégrés dans les politiques de défense, d'énergie, d'agriculture et d'économie bleue. Ils sont des atouts stratégiques majeurs pour la souveraineté maritime de la France, la biodiversité, la francophonie et notre capacité de projection internationale. Il faut encourager l'emploi local, la formation adaptée aux réalités économiques de chaque territoire, et l'implantation d'industries durables.

Défendre une France une et indivisible, protectrice et équitable. La France doit davantage écouter les aspirations des Français d'Outre-mer, tout en leur garantissant une égalité réelle dans les droits, les opportunités et les moyens. Ni abandon, ni dépendance : le cap à franchir est celui de la responsabilité partagée dans un destin commun, autour d'une France rétablie dans sa liberté et sa souveraineté, hors de l'Union européenne.

Proposer aux territoires d'Outre-mer qui le souhaitent la départementalisation pour un meilleur ancrage dans la France.

CULTURE ET PATRIMOINE

Emmanuel Macron a dit que la culture française n'existait pas, nous pensons exactement l'inverse !

Réaffirmer que la culture française est un socle commun. La culture n'est pas un simple divertissement ou un atout touristique : c'est ce qui unit un peuple. Elle fonde notre mémoire, notre langage commun, notre liberté. Il faut restaurer l'exigence culturelle dans les politiques publiques.

Recentrer l'école et les médias sur la transmission de la culture française. Il faut réintroduire un enseignement structuré de l'histoire artistique et culturelle, mais également produire et diffuser des contenus médiatiques mettant en valeur notre patrimoine culturel, nos grands textes, nos figures fondatrices.

Faire de l'assimilation une exigence nationale. La culture française doit redevenir la référence commune. L'obtention de la nationalité ou des droits civiques doit être conditionnée à la maîtrise du français, à la connaissance de notre histoire et à l'adhésion à nos valeurs fondamentales.

Prioriser la restauration du patrimoine. Il faut rééquilibrer les budgets culturels au profit du bâti menacé et mener de grandes campagnes nationales pour la restauration des édifices en péril. À cet égard, il convient d'encourager les initiatives telles que celles de Stéphane Bern et, de manière plus générale,

faciliter le mécénat par des procédures simplifiées.

Remettre le « Beau » au cœur de l'espace public. Le bétonnage, l'architecture hors-sol, l'esthétique bureaucratique ont défiguré la France. Le BEAU doit redevenir un critère de l'aménagement du territoire, des bâtiments publics, de l'urbanisme, des transports. L'architecture doit parler à l'âme des citoyens. Dans cette perspective, il convient de refonder un enseignement du goût et du style afin que dès l'école les enfants soient sensibilisés à la beauté classique, par le dessin, la musique, la littérature, l'observation du patrimoine, etc.

Défendre la souveraineté culturelle dans les instances internationales. La diversité culturelle suppose des cultures fortes, enracinées et protégées. La France doit promouvoir la souveraineté culturelle comme condition de la liberté des peuples, comme elle se l'est appliquée à elle-même avec ses lois sur l'exception culturelle française.

LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET PUBLIQUES

Restaurer la liberté d'expression en France. Avec le règlement DSA, la Commission européenne a instauré de nouvelles règles pour contrôler la parole des utilisateurs sur les plateformes numériques et censurer les contenus qui lui déplaisent sous couvert de lutte contre les « fausses informations » ou les expressions de « haine ». Cette réglementation a été dénoncée par de nombreux collectifs de défense des libertés et par des personnalités engagées, à commencer par Elon Musk, patron de X. Les lois restreignant la liberté d'expression doivent être supprimées.

Refuser l'identité numérique européenne. Sous prétexte de simplification de la vie quotidienne des citoyens, l'Union européenne est en train de mettre en place un portefeuille numérique européen, qui vise à regrouper sur un même document virtuel l'ensemble des informations et données personnelles des individus, incluant les données de santé. Ce projet, couplé à un euro numérique (voir point suivant) capable de tracer l'intégralité des transactions, constituerait un outil totalitaire de premier choix, donnant le pouvoir de contrôler toute la population. Ainsi, dans un futur proche, n'importe qui pourrait être désactivé d'un simple clic et privé, du jour au lendemain, de toutes ses capacités de vivre en société, ne pouvant plus consommer, se déplacer ou encore travailler.

Garantir l'argent liquide et refuser l'euro numérique. Sanctuariser l'argent liquide, et donc s'opposer à

son remplacement par une monnaie numérique liée à la Banque centrale européenne (BCE), est indispensable pour protéger nos espaces individuels de liberté et maintenir l'existence d'une sphère privée. Il faut interdire toute monnaie numérique de banque centrale et soutenir les crypto-monnaies, en parallèle du rétablissement de notre monnaie nationale.

Ne plus jamais reproduire le pass « sanitaire ». Si l'instauration du « pass sanitaire » en France fut le fait d'Emmanuel Macron, il faut se souvenir que cet outil totalitaire, ainsi que toutes les folies mises en place pendant la crise du Covid, ont été activement encouragés par la Commission européenne. Celle-ci milite en effet de longue date pour l'instauration d'un pass « sanitaire » permanent à l'échelle du continent européen. Elle est également à l'origine, avec l'OMS, d'un projet de « pass sanitaire » mondial qu'il faut refuser.

Refuser les transferts de souveraineté en matière de santé. Profitant de la crise du Covid, l'Union européenne cherche depuis à consolider et à renforcer ses compétences en matière de santé. Concrètement, elle souhaite superviser l'achat de médicaments et de vaccins à l'échelle européenne (source évidente de corruption, étant donné l'activité des lobbies d'une part, mais aussi les liens d'intérêts tentaculaires entre les eurocrates et l'industrie pharmaceutique d'autre part), mais également se poser en autorité de référence pour la gestion des crises, au-dessus des gouvernements nationaux.



LE **FREXIT** EN 10 QUESTIONS

Comprendre pourquoi et comment la France peut retrouver sa souveraineté

DANS QUEL BUT ?

01

L'objectif du Frexit (sortie de la France de l'Union européenne) est simple : retrouver notre souveraineté nationale, c'est-à-dire notre capacité à décider de nos politiques, en tout domaine.

Une fois le Frexit réalisé, la France retrouvera l'ensemble des compétences qu'elle a transférées en tout ou partie à l'Union européenne, à commencer par les compétences économiques essentielles (monnaie, banque, commerce extérieur, règles budgétaires, marché, concurrence, etc.), mais aussi la politique agricole et la pêche, la politique environnementale, la politique énergétique, l'immigration et l'asile, la régulation du numérique, etc.

La France retrouvera également l'entière de ses marges de manœuvre dans les domaines qui sont encore officiellement de la « compétence exclusive » des États, tels que la diplomatie ou l'armée, et pourtant largement sous influence des politiques européennes. Cela est si vrai que l'UE dispose d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC), de plus en plus active et agressive, dictant les positions diplomatiques des États et coordonnant déjà, par exemple, les sanctions internationales (cf. celles contre la Russie). En 2024, pour la première fois, un poste de Commissaire européen à la Défense a été créé. Son titulaire a immédiatement fait savoir son souhait de créer une armée européenne, distincte des armées nationales.

Le Frexit est donc une exigence vitale pour la France. **Il est la condition de son existence comme État et comme Nation libre et indépendante.**

En revanche, le Frexit en lui-même ne dit rien des politiques qui seront ensuite mises en œuvre et des choix qui seront faits par les Français. **Il restaure pleinement notre cadre démocratique.**

02 POURQUOI SORTIR PLUTÔT QUE RENÉGOCIER LES TRAITÉS ?

Parce que le système européen est irréformable et que la situation de la France exige une reprise en main complète et globale de toutes ses politiques, pour les orienter dans le sens de ses intérêts nationaux.

Une renégociation conviendrait pour une réforme à la marge des institutions européennes, ce qui n'est pas le sens d'un retour complet de notre souveraineté nationale. **Or on ne négocie pas sa souveraineté, on l'exerce.**

En outre, les partisans de la renégociation des traités ignorent sciemment la réalité inextricable du droit européen et celle, toute aussi compliquée, des rapports politiques au sein de l'UE. **Renégocier suppose en effet l'accord unanime des 27 États membres de l'UE, y compris pour un changement de virgule.** C'est un processus qui n'a donc aucune chance d'aboutir, a fortiori si ceux qui l'initient revendiquent le faire au nom de l'intérêt national de leur pays. Aucun gouvernement étranger n'y consentira, à commencer par l'Allemagne.

C'est toute la perversité juridique de l'Union européenne et de sa construction qui apparaît ici. L'UE est le fruit d'un projet fédéraliste qui n'a jamais souffert aucun retour en arrière et qui s'est organisé pour qu'il en soit ainsi. **C'est le fameux « effet cliquet ».** Si un pouvoir politique national peut encore théoriquement bloquer une avancée fédéraliste (ce qui est politiquement de moins en moins vrai tant le pouvoir européen dispose d'outils pour faire pression sur les États), il suffit alors aux instances européennes d'attendre patiemment son remplacement par un pouvoir plus favorable (cf. le cas Hongrois), pour reprendre la marche en avant souhaitée.

Aucun retour de souveraineté vers les États n'a donc jamais eu lieu et n'aura jamais lieu. En revanche, la sortie, elle, est possible, et s'est déjà produite avec le Brexit.

Dès lors, la sortie de l'Union européenne apparaît comme la solution la plus pragmatique et la plus réaliste pour retrouver notre souveraineté nationale.

JURIDIQUEMENT, COMMENT FAIRE ?

03

Par l'activation de l'Article 50 du TUE (Traité sur l'Union Européenne), dont le premier alinéa est très clair : Tout État membre peut décider, conformément à ses règles constitutionnelles, de se retirer de l'Union.

Dans le cas de la France, nos règles internes imposent de **supprimer le titre XV de la Constitution, qui nous rattache à l'Union européenne.**

Pour ce faire, trois possibilités s'offrent à nous : procéder à un vote du Congrès (réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat) en cas de majorité parlementaire suffisante ; déclencher un référendum constitutionnel ; faire adopter une nouvelle Constitution, dans le cadre d'un projet plus général de changement complet de nos institutions.

04 QUAND ?

Le plus tôt possible !

Immédiatement après une victoire à l'élection présidentielle par un candidat pro-Frexit, ou bien en exigeant la tenue du référendum en tant que force d'opposition, sur le modèle politique de Nigel Farage, artisan du Brexit au Royaume-Uni en 2016.

EN COMBIEN DE TEMPS ? 05

Entre quelques mois et quelques années, selon que nos partenaires accompagnent ce mouvement de désintégration de l'UE ou bien souhaitent maintenir l'organisation actuelle sans la France, ce qui semble hautement improbable compte tenu de la place particulière de la France au sein de l'UE, membre fondateur, deuxième contributeur net et géographiquement central.

En toute hypothèse, la récupération des principales compétences régaliennes serait anticipée et quasi immédiate une fois la notification de sortie signifiée à l'UE, en particulier s'agissant de la monnaie (voir point suivant) ou des secteurs stratégiques comme l'énergie et l'agriculture.

Par la suite, le travail d'adaptation réglementaire et législatif prendra nécessairement quelques années, afin d'expurger le droit français de toutes les normes européennes néfastes dont il aura hérité.

06

COMMENT SE PASSERAIT LE RETOUR À UNE MONNAIE NATIONALE ?

Au contraire des craintes agitées volontairement par les européistes, le retour à une monnaie nationale n'a rien de particulièrement compliqué. La peur ici est surtout de nature psychologique, et repose sur l'ignorance et la lâcheté d'un personnel politique qui a renoncé à défendre la souveraineté monétaire française, alors même que l'euro s'est révélé une catastrophe pour notre économie et pour le pouvoir d'achat des Français.

Le retour à une monnaie nationale passerait donc par l'adoption d'une **grande loi monétaire nationale, instituant le nouveau franc.**

Cette loi prévoirait :

- 1 La **conversion automatique** des comptes, salaires, contrats et dettes relevant du droit français, selon le principe de *lex monetae*. Pour cette même raison, le Brexit n'aura aucun impact sur la dette, qui sera libellée dans la nouvelle monnaie.
- 2 Une **parité initiale simple** : par exemple 1 euro = 1 nouveau franc au départ.
- 3 La **reprise en main de la Banque de France**, réinvestit pleinement dans ses missions de banque centrale, chargée de fixer les taux directeurs, de garantir la stabilité monétaire, et la prospérité de la Nation.
- 4 Le **contrôle temporaire des capitaux** pour éviter tout mouvement spéculatif hostile.
- 5 Le **flottement contrôlé du franc**, avec une dépréciation possible destinée à relancer la compétitivité française.

Sur le plan matériel, les pièces et billets de la nouvelle monnaie seraient fabriqués dans les mêmes ateliers qui fabriquent actuellement les euros français.

L'intérêt d'une nouvelle monnaie réside d'abord dans la capacité à stimuler et financer l'économie, via un système bancaire redevenu national. Dans ce contexte, le fait que la France dispose de plusieurs grandes banques dites systémiques (BNP, Crédit Agricole, Société Générale, etc.) est une force sur laquelle s'appuyer.

COMBIEN LE FREXIT VA RAPPORTER À LA FRANCE ?

07

LE FREXIT EST-IL SUFFISANT POUR REPRENDRE LE CONTRÔLE DE NOTRE POLITIQUE MIGRATOIRE ?

08

Il faut ici distinguer deux types de gains :

1 LES GAINS BUDGÉTAIRES IMMÉDIATS

Le Frexit signifie la fin de la contribution française à l'UE, qui s'élève actuellement à 31,1 milliards d'euros (prévision 2026 qui inclut la contribution directe de la France + les ressources propres prélevées pour le compte de l'UE, du type droits de douane). La France étant un contributeur net, c'est-à-dire qu'elle verse plus que ce qu'elle reçoit en retours, **la sortie de l'UE représenterait un gain budgétaire immédiat du montant de cette différence.**

Le rythme actuel de notre contribution nette se situe autour de 15 milliards d'euros/an. Sans sortie de l'UE, cet écart est encore appelé à s'aggraver dans les prochaines années, pour possiblement **atteindre voire dépasser les 20 milliards d'euros** de contribution nette annuelle après 2028.

Si l'on remonte jusqu'aux années 2000, c'est près de 200 milliards d'euros que la France a déjà versé en pure perte à l'Union européenne !

2 GAINS ÉCONOMIQUES PROGRESSIFS ET EXPONENTIELS

Les changements de politiques économiques permis par le Frexit, notamment via le retour à une monnaie nationale, préalable à la réindustrialisation ; la possibilité de déployer une véritable politique de patriotisme économique dans les secteurs stratégiques, de l'énergie à l'agriculture ; la maîtrise de notre commerce et de nos normes, etc., sont autant de mesures qui permettront de dynamiser la croissance.

Or plus de croissance, c'est plus de richesse, plus d'emplois et plus de recettes fiscales pour l'État. Retrouver un **rythme de croissance annuelle supérieur à 2 % (contre 0,5 % en 2026) est tout à fait réaliste**, et même dans la fourchette basse des scénarios possibles. Or 2 % de croissance, c'est 60 milliards d'euros de richesses nouvelles pour le pays.

À ce titre, le Frexit apparaît également comme une condition de notre désendettement futur.

Enfin, il convient de relever les gains réalisés sur l'arrêt de l'immigration massive au vu du poids que celle-ci représente sur nos comptes sociaux, avec des économies potentielles de plusieurs milliards d'euros par an.

29

Si le Frexit est bien indispensable de retrouver la maîtrise de nos frontières nationales, par la sortie de l'espace Schengen et par la fin de la libre circulation sans contrôle des personnes, **il devra nécessairement être complété par la sortie de la CEDH**, dont les jurisprudences successives enserrant notre droit des étrangers.

En interne, des lois nationales devront être adoptées pour limiter « le gouvernement des juges » et redonner à l'exécutif les moyens de d'inverser les flux migratoires. De même, une politique de fermeté devra être engagée avec les pays d'origine des candidats à l'immigration, mais aussi avec les pays de transit qui utilisent le levier migratoire pour exercer des pressions sur la France.

QUE DEVIENDRA LE PARLEMENT EUROPÉEN DE STRASBOURG ET QUEL AVENIR POUR LES FRANÇAIS TRAVAILLANT DANS LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ?

09

Le Parlement européen, comme l'ensemble des institutions européennes ayant leur siège ou des bureaux en France, sera invité à quitter le territoire français dans des délais qui pourront faire l'objet de négociations.

Le siège du Parlement européen à Strasbourg pourra être réaffecté à de nouveaux usages, être proposé à une autre organisation internationale ou devenir un centre universitaire. Une multitude de projets peuvent ainsi être imaginés.

L'avenir des fonctionnaires européens de nationalité française fera l'objet d'une attention particulière, dépendant également de leur lieu de résidence et des accords actuels ou futurs avec les pays concernés. Leur carrière prenant fin, un accompagnement pourra leur être proposé pour se reconvertir ou, si des besoins existent, être intégrés dans l'administration française, mais dans le respect des grilles indiciaires de la fonction publique française. Aucun alignement sur les standards déliants des fonctionnaires européens ne saurait être envisagé.

La gabegie, les abus et la corruption passés ne seront pas récompensés.

30

QUEL MODÈLE DE COOPÉRATION EN EUROPE APRÈS LE FREXIT ?

10

Le Frexit ne signifie aucunement la rupture des relations avec nos voisins européens, au contraire ! C'est la promesse de rapports renouvelés sur des bases beaucoup plus équilibrées, plus saines, et pleinement respectueuses des souverainetés nationales.

De manière générale, toutes les coopérations utiles seront maintenues et de nouvelles pourront être créées selon les besoins et les intérêts de chaque pays, y compris sur le plan économique et commercial.

Des projets industriels entre États souverains pourront également se développer dans un cadre bien plus favorable, sans risquer de subir les coups d'arrêt de la Commission européenne au nom de « la concurrence libre et non faussée ».

Mais le Frexit apparaît aussi comme une opportunité de repenser notre rapport au monde au-delà de l'Europe sur laquelle nous nous sommes mentalement renfermés. Il faut donc changer de perspective et envisager des coopérations nouvelles avec des pays qui ont tout autant sinon plus de choses à nous apporter que nos voisins immédiats, en particulier en Asie, en Amérique du Sud ou au Moyen-Orient.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Démocratie, institutions, corruption	2
Énergie	3
Industrie, commerce, emploi	4
Agriculture	5
Modèle social et services publics	6
Protection de l'enfance	7
Santé	8
Handicap	9
Écologie et protection animale	10
Souveraineté numérique	11
École	12
Coût de l'Europe	13
Redresser les finances publiques	14
Guerre et paix	17
Immigration	18
Sécurité, Justice	19
Outre-mer	20
Culture et patrimoine	21
Libertés individuelles et publiques	22
 LE FREXIT EN 10 QUESTIONS.....	 24
1. Dans quel but ?	25
2. Pourquoi sortir plutôt que renégocier les traités ?	26
3. Juridiquement, comment faire ?	27
4. Quand ?	27
5. En combien de temps ?	27
6. Comment se passerait le retour à une monnaie nationale ?	28
7. Combien le Frexit va-t-il rapporter à la France ?	29
8. Le Frexit est-il suffisant pour reprendre le contrôle migratoire ?	30
9. Que deviendra le Parlement européen de Strasbourg et quel avenir pour les français travaillant dans les institutions européennes ?	30
10. Quel modèle de coopération en Europe après le Frexit ?	31

LES PATRIOTES

LE MEILLEUR POUR LA FRANCE



**LES
PATRIOTES**